



Rétrocession des parties communes à la municipalité

Par **minzolini**, le **21/05/2012** à **13:38**

Bonjour,

j'habite dans un lotissement privé, nous devons nous décider sur la rétrocession des parties communes à la municipalité. Je voudrais connaître les modalités du vote pour que la requête soit entérinée.

Merci d'avance pour votre réponse.

Mme Minzolini